



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lunel, le 23 septembre 2019

### RESULTATS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2019

- **Activité en croissance de +65%**
- **Forte progression de l'EBITDA dans un contexte de poursuite des investissements stratégiques**
- **Carnet de commandes BIO-SEA de 16,7 M€, dont près de 5 M€ livrables et facturables en 2019**
- **Acquisition stratégique de Triogen Holdings pour accélérer sur les marchés historiques**

BIO-UV Group (Code ISIN : FR0013345493/ Mnémonique : ALTUV), spécialiste des systèmes de désinfection de l'eau par ultraviolets, annonce ce jour la publication de ses comptes pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 23 septembre 2019 a arrêté les comptes semestriels 2019. Ils ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes. Le rapport financier semestriel est à disposition sur le site internet de la Société ([www.bio-uv.com](http://www.bio-uv.com)).

<i>en K€, au 30 juin</i>	<b>S1 2019</b>	<b>S1 2018</b>	<b>Δ</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 074</b>	<b>4 891</b>	<b>+65%</b>
Charges de personnels	(2 233)	(1 790)	+25%
Autres produits et charges d'exploitation	(5 312)	(2 757)	+93%
<b>EBITDA</b>	<b>522</b>	<b>345</b>	<b>+51%</b>
Dotations aux amortissements et provisions	(774)	(391)	+98%
Résultat d'exploitation	(245)	(47)	na
Résultat net (part du groupe)	(139)	18	na

### Activité en croissance de +65%

Au 1<sup>er</sup> semestre 2019, BIO-UV Group enregistre une croissance totale de +65% de son chiffre d'affaires par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Cette performance est portée par l'effet conjugué d'une nouvelle accélération marquée de l'activité de traitement des eaux de ballast (« BIO-SEA »), multipliée par 3,4 sur la période, et d'une croissance des activités historiques, notamment portée par l'export.

## **Forte progression de l'EBITDA dans un contexte de poursuite des investissements stratégiques**

Au 1<sup>er</sup> semestre, les charges d'exploitation ont continué de progresser afin d'accompagner le rythme de prises de commandes, toujours très soutenu, de l'activité ballast, et ainsi répondre sans délai aux demandes de ses clients.

BIO-UV Group rappelle que cette dynamique forte est portée par la réglementation qui impose, depuis 2017 à tous les bateaux neufs dans le monde, et depuis le 8 septembre 2019, à tous les bateaux existants, de disposer d'un équipement de traitement de leurs ballasts.

Dans ce contexte réglementaire favorable, imposant des investissements substantiels afin de bénéficier à plein de cette dynamique, BIO-UV Group est parvenu à améliorer son EBITDA sur la période qui passe de 345 K€ au S1 2018 à 522 K€ au S1 2019, soit une progression de +51%.

Après comptabilisation des dotations aux amortissements et aux provisions, liés notamment au démarrage depuis septembre 2018 de l'amortissement des frais de développement relatifs à l'obtention de la certification USCG aux Etats-Unis, le résultat d'exploitation s'établit à (245) K€ contre (47) K€ au S1 2018. Le résultat net s'établit à (139) K€ contre 18 K€ au S1 2018.

## **Une structure financière solide pour accompagner le développement**

Pour accompagner son fort développement, le Groupe s'appuie sur une structure financière solide caractérisée par des capitaux propres de 16,6 M€ et une dette nette de 2,1 M€ à fin juin 2019. Cette situation s'entend hors intégration de l'émission d'obligations convertibles réalisée en septembre<sup>1</sup>.

## **Réalisation d'une émission d'obligations convertibles de 3 M€**

En septembre, BIO-UV Group a réalisé l'émission d'un emprunt obligataire convertible d'un montant total de 3 M€ afin de financer en partie l'acquisition de la société Triogen Holdings Limited, l'un des spécialistes mondiaux dans la conception et la fabrication de systèmes de traitement de l'eau par l'ozone, les ultraviolets et la technologie AOP (Advanced Oxidation Process)<sup>1</sup>.

## **ACTIVITE BALLAST : UNE FORTE VISIBILITE**

Carnet de commandes BIO-SEA de 16,7 M€, dont près de 5 M€ livrables et facturables en 2019

Les obligations qu'impose la réglementation aux armateurs mondiaux, conjuguées à la reconnaissance dont bénéficient les équipements de BIO-UV Group, autant par leurs performances que par la double certification IMO et USCG<sup>2</sup> dont ils disposent, lui permettent de capter une part significative de cette dynamique mondiale.

Ainsi, au 10 septembre 2019, BIO-UV Group disposait d'une visibilité accrue de son activité ballast (BIO-SEA), à la fois pour l'exercice en cours mais également au-delà de 2019, avec un carnet de commandes ballast total de 16,7 M€ (en hausse de plus de 50% depuis le 30 juin), dont 4,7 M€ facturables en 2019, et 12 M€ facturables en 2020 et au-delà.

Ce carnet de commandes, cumulé au chiffre d'affaires publié au 30 juin 2019, permet au Groupe de sécuriser d'ores et déjà une croissance de l'activité ballast de plus de 70% sur l'exercice 2019.

Et cette dynamique va se poursuivre, voire s'accélérer, alors qu'est entrée en vigueur depuis le 8 septembre dernier, la réglementation pour les bateaux existants, imposant aux armateurs mondiaux d'équiper leur flotte d'un système de traitement de leurs ballasts.

<sup>1</sup> Communiqué de presse du 19 septembre 2019

<sup>2</sup> IMO : International Maritime Organization – USCG : United States Coast Guard

### ACTIVITES HISTORIQUES : UNE ACQUISITION POUR ACCELERER

Acquisition stratégique de Triogen Holdings Limited, une entité de SUEZ Water Technologies & Solutions (WTS)

En septembre, BIO-UV Group annonçait l'acquisition de Triogen Holdings Limited, l'un des spécialistes mondiaux dans la conception et la fabrication de systèmes de traitement de l'eau par l'ozone, les ultraviolets et la technologie AOP (Advanced Oxidation Process)<sup>3</sup>.

Conjointement à l'acquisition de Triogen, un contrat commercial et un contrat de licence ont été signés. Au titre de ce contrat commercial d'une durée initiale de quatre ans, cette société membre de la division SUEZ WTS s'est notamment engagée auprès de BIO-UV Group, pour une durée de trois ans, à acheter un montant minimum de produits licenciés fabriqués par le nouvel ensemble.

Cette opération représente une opportunité pour BIO-UV Group d'accélérer sur ses marchés historiques, ses activités présentant des synergies majeures avec celles de Triogen, notamment :

- Un renforcement croisé des ventes avec l'accès à de nouvelles zones géographiques, en particulier en Asie et en Europe ;
- Une complémentarité des gammes de produits et des certifications permettant de démultiplier le potentiel de croissance de BIO-UV sur ses activités historiques. BIO-UV Group va ainsi enrichir son portefeuille technologique en intégrant dans son offre les procédés ozone et oxydation avancée (AOP) pour lesquelles Triogen bénéficie d'une reconnaissance internationale. De son côté, les équipes de Triogen profiteront du leadership de BIO-UV sur les technologies UV pour accélérer sur des marchés en forte demande.

### Réaffirmation des ambitions 2022

Au regard d'un premier semestre réussi, BIO-UV Group réaffirme ses ambitions organiques d'atteindre en 2022 un chiffre d'affaires d'environ 40 M€, avec une marge d'exploitation supérieure à 10% sur le même horizon. Une nouvelle feuille de route sera définie dans les prochains mois intégrant l'acquisition de Triogen.

### A propos de BIO-UV Group

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets. La gamme d'équipements développés par le Groupe adresse plusieurs marchés :

- Le marché récréatif sur lequel BIO-UV Group est n°1 en France et en Europe du traitement de l'eau des piscines résidentielles par UV ainsi que sur le marché public et semi-public de la déchloration en bassins collectifs ;
- Les marchés Municipaux et Industriels sur lesquels ont été développées des gammes spécifiques pour des applications telles que : la potabilisation, le traitement des effluents, la réutilisation des eaux usées (REUSE), les eaux de process, l'aquaculture, etc ;
- Le marché des eaux de ballast de navires qui bénéficie depuis 2017 d'une nouvelle réglementation internationale imposant à tous les bateaux de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast.

BIO-UV Group est labellisée Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

### Contacts :

**BIO-UV Group**  
+33 (0)4 99 13 39 11  
invest@bio-uv.com

**ACTIFIN, communication financière**  
**Alexandre COMMEROT**  
+33 (0)1 56 88 11 11  
biouv@actifin.fr

**Relations presse**  
**Isabelle DRAY**  
+33 (0)1 56 88 11 29  
idray@actifin.fr

<sup>3</sup> Communiqué de presse du 19 septembre 2019